

Yaoundé, Cameroun
25 juillet 2024

Communiqué de presse

Pour beaucoup de Camerounais, les discriminations et le harcèlement contre les femmes et les filles sont courantes dans leur communauté

Environ la moitié des Camerounais pensent que les discriminations et le harcèlement sexuel contre les femmes et les filles à l'école et dans les espaces publics sont des problèmes récurrents dans leur communauté, révèlent les résultats de la dernière enquête Afrobarometer.

D'ailleurs, des proportions moindres mais significatives de citoyens disent que les filles et les femmes sont souvent empêchées d'aller à l'école et de trouver un emploi salarié dans leur pays.

Les Camerounais encouragent l'enseignement de l'éducation à la sexualité aux jeunes dans les écoles et disent que les filles devraient être autorisées à poursuivre leur scolarité si elles tombent enceintes.

La majorité des répondants estiment que les femmes devraient être autonomes dans leur décision de mariage et de procréation. La moitié d'entre eux condamnent une femme qui choisit d'interrompre une grossesse, mais des majorités pensent que cet acte est justifié pour une femme si sa santé est en danger ou si la grossesse est le fruit d'un viol ou de l'inceste.

Résultats clés

- Plus de la moitié (55%) des Camerounais déclarent que les élèves/étudiantes sont « souvent » ou « toujours » victimes de discrimination, de harcèlement ou d'avances sexuelles de la part de leurs enseignants, et 46% affirment que les femmes subissent du harcèlement sexuel « souvent » ou « toujours » dans les espaces publics (Figure 1).
- Plus de quatre répondants sur 10 (44%) disent que les femmes sont « souvent » ou « toujours » empêchées d'occuper un emploi salarié, et 28% déclarent que les filles sont « souvent » ou « toujours » empêchées d'aller à l'école (Figure 2).
- Huit Camerounais sur 10 disent que les filles devraient être autorisées à poursuivre leur scolarité si elles tombent enceintes (80%) et que les écoles devraient enseigner l'éducation à la sexualité aux jeunes (78%) (Figure 3).
- La majorité des Camerounais estiment que les femmes devraient être libres dans leur décision de mariage (80%) et de procréation (60%). Mais la moitié (50%) estiment qu'une femme qui choisit d'interrompre une grossesse devrait être envoyée en prison (Figure 4).
- Cependant, la majorité des répondants pensent qu'il est justifié d'interrompre une grossesse si la santé de la femme est en danger (81%) ou si la grossesse a été contractée lors d'un viol ou de l'inceste (74%). Par contre, plus de la moitié (52%) pensent que cet acte ne serait être justifié du fait des difficultés économiques ou pour quelque raison que ce soit (Figure 5).

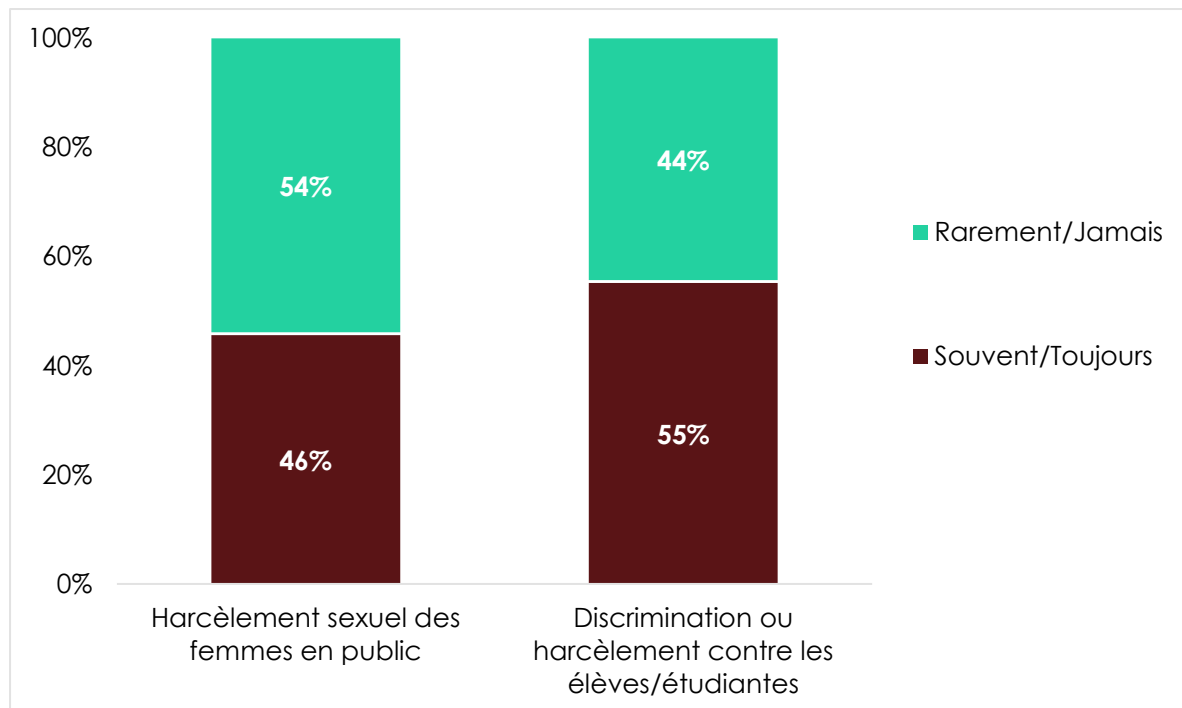
Enquêtes d'Afrobarometer

Afrobarometer est un réseau panafricain et non-partisan de recherche par sondage qui produit des données fiables sur les expériences et appréciations des Africains relatives à la démocratie, à la gouvernance et à la qualité de vie. Neuf rounds d'enquêtes ont été réalisés dans un maximum de 42 pays depuis 1999. Les enquêtes du Round 10 ont été lancées en janvier 2024. Afrobarometer réalise des entretiens face-à-face dans la langue du répondant avec des échantillons représentatifs à l'échelle nationale.

L'équipe d'Afrobarometer au Cameroun, conduite par Cible Etudes & Conseils, s'est entretenue avec 1.200 adultes camerounais entre le 27 février et le 20 mars 2024. Un échantillon de cette taille produit des résultats nationaux avec des marges d'erreur de +/-3 points de pourcentage à un niveau de confiance de 95%. Des enquêtes ont été précédemment réalisées au Cameroun en 2013, 2015, 2018, 2021 et 2022.

Figures

Figure 1 : Harcèlement sexuel contre les femmes | Cameroun | 2024

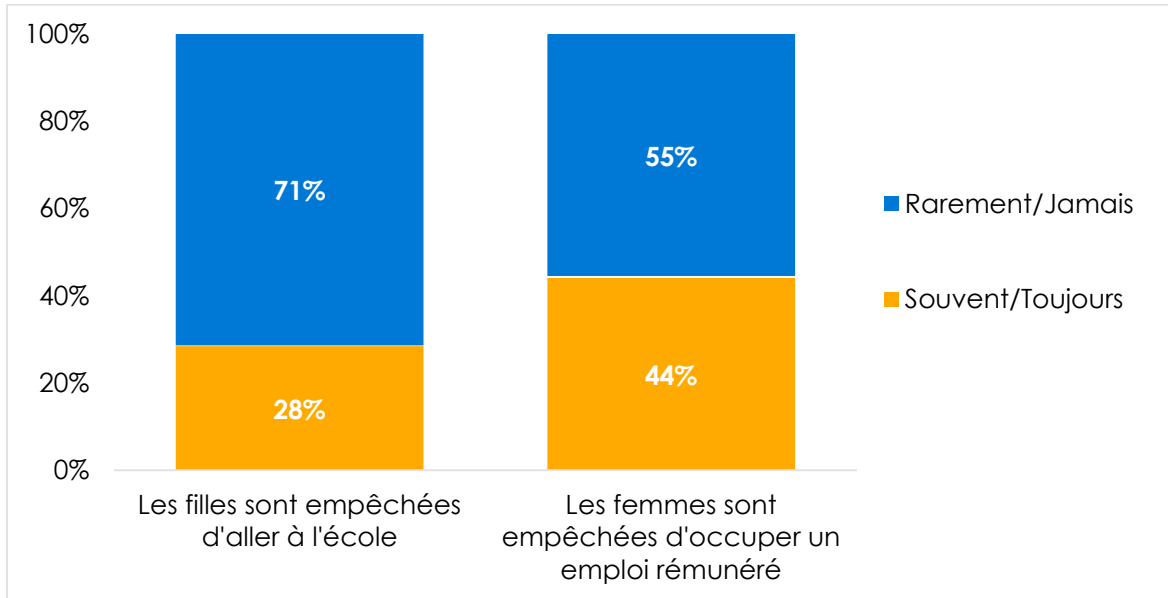


Questions posées aux répondants : Quelle est la fréquence des événements suivants dans votre communauté :

Les élèves filles ou étudiantes sont victimes de discrimination, de harcèlement ou de demandes de faveurs sexuelles de la part de leurs enseignants ?

Les femmes sont harcelées sexuellement dans des lieux publics tels que les marchés, les rues ou les transports publics ?

Figure 2 : Discrimination des femmes et des filles dans l'accès à l'éducation et à l'emploi | Cameroun | 2024

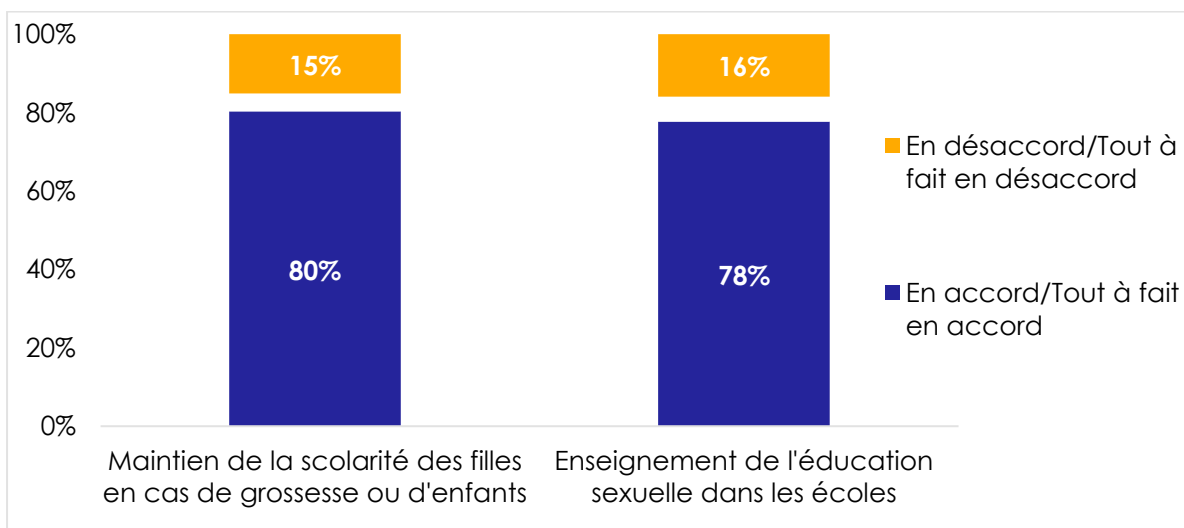


Questions posées aux répondants : Quelle est la fréquence des événements suivants dans votre communauté :

Les filles sont empêchées d'aller à l'école parce que leur famille donne la priorité à l'éducation des garçons ?

Les femmes sont empêchées par leur conjoint ou d'autres membres de la famille d'occuper un emploi rémunéré ?

Figure 3 : Maintien de la scolarité des filles enceintes et éducation sexuelle à l'école | Cameroun | 2024

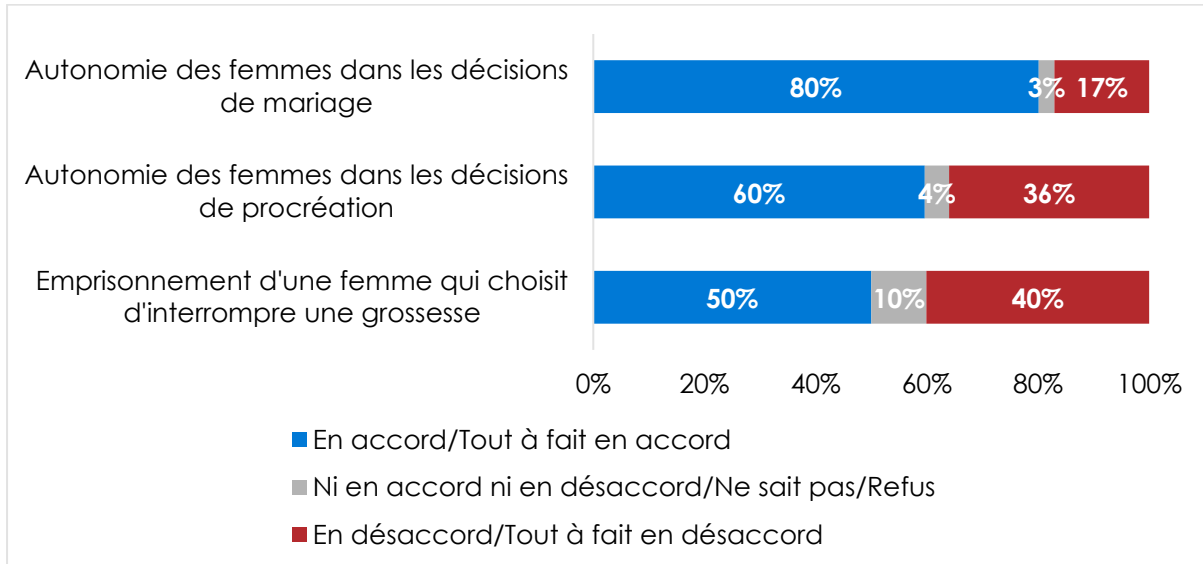


Questions posées aux répondants : Pour chacune des affirmations suivantes, veuillez me dire si vous êtes en désaccord ou d'accord, ou n'en avez-vous pas entendu pour vous exprimer :

Les filles devraient être autorisées à poursuivre leur scolarité même si elles tombent enceintes ou ont des enfants ?

Les écoles devraient enseigner l'éducation à la sexualité aux jeunes pour les aider à prendre des décisions en connaissance de cause ?

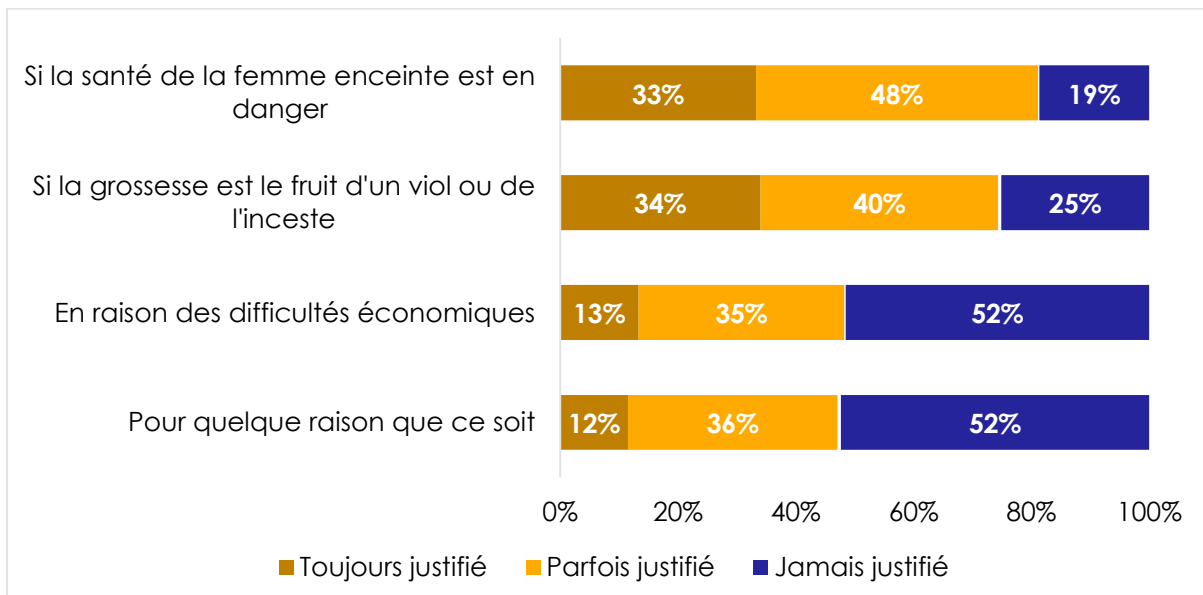
Figure 4 : Attitudes à l'égard de la santé sexuelle et reproductive des femmes
 | Cameroun | 2024



Questions posées aux répondants : Pour chacune des affirmations suivantes, veuillez me dire si vous êtes en désaccord ou d'accord, ou n'en avez-vous pas suffisamment entendu parler pour vous prononcer :

- Les filles et les femmes devraient décider elles-mêmes si et quand elles doivent se marier.
- Les femmes devraient décider elles-mêmes quand et combien d'enfants elles veulent avoir.
- Une femme qui choisit d'interrompre une grossesse devrait être envoyée en prison.

Figure 5 : Est-il justifié qu'une femme interrompe sa grossesse ? | Cameroun | 2024



Questions posées aux répondants : Pour chacune des situations suivantes, veuillez me dire si vous pensez qu'il est toujours justifié, parfois justifié ou jamais justifié qu'une femme interrompe sa grossesse :

- Si la grossesse est le résultat d'un viol ou elle a été fécondée par un proche parent tel que son père ou son frère ?
- Si sa santé ou sa vie est en danger si elle garde la grossesse ?
- Si elle connaît des difficultés économiques et ne peut pas s'occuper d'un enfant ?
- Si elle ne veut pas poursuivre la grossesse pour quelque raison que ce soit ?

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Ileng Eric Serge
Téléphone : +237 699881623
Email : ilengeric@groupe-cible.com

Veillez consulter :
www.groupe-cible.com
www.afrobarometer.org

Suivez nos résultats à #VoicesAfrica.

